

A photograph of a medical professional in a white lab coat with a stethoscope around their neck, examining the back of a patient. The doctor's hands are placed on the patient's shoulder blades. The patient is shirtless and wearing dark jeans. The background is a plain, light-colored wall.

Annexe au plan d'études de la médecine
humaine et dentaire

Modalités d'évaluation des UE du Bachelor en médecine

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 26.05.2025

1 Introduction

Cette annexe décrit les conditions d'évaluation des unités d'enseignement (UE) relatives au Bachelor en médecine. Les UE sont regroupées en modules correspondant aux épreuves selon les modalités décrites dans le plan d'études mentionné et soumises au Règlement du BMed.

2 Évaluations des unités d'enseignement

L'évaluation des UE se fait en règle générale par des épreuves dont les modalités sont fixées dans la présente annexe. Seules les UE *Introduction à la pratique de la médecine* et *Compétences cliniques BMed2* font uniquement l'objet d'une évaluation continue, en cours de semestre. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens : hiver (HIV), été (ETE), automne (AUT). Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits par la Faculté des sciences et de médecine selon la procédure on-line sur le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>), accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université. L'étudiant-e peut librement choisir la session à laquelle il ou elle se présente. L'épreuve porte sur la matière des UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par la Section et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée deux fois (3 essais au maximum).

3 Bases réglementaires

Le présent document sert d'annexe au plan d'études pour l'obtention du Bachelor of Medicine en médecine humaine. Il est soumis au *Règlement pour l'obtention du Bachelor of medicine*. Tous ces documents sont accessibles sur le site web de la Faculté de sciences et de médecine (<https://www.unifr.ch/scimed/fr/rules>).

4 Modalités d'évaluation

Les unités d'enseignement sont examinées dans les épreuves et aux sessions indiquées dans le tableau ci-dessous. La participation aux travaux pratiques et aux colloques, aux APP et aux ARP, aux séminaires *Medical Humanities* ainsi qu'aux « Compétences cliniques » est obligatoire et constitue une condition requise pour être admis-e aux examens.

Des informations détaillées relatives à chacune des épreuves sont publiées dans les différents cours Moodle du BMed.

Code épreuve	Code UE	Unité d'épreuve	ECTS	Sessions d'examens	Modalités d'évaluation
SMH.0110E	SPH.01500 SCH.01500	Physique et chimie pour étudiant-e-s en médecine	12	HIV+AUT	épreuve écrite de 240 min.
SMH.0122E	SMH.01203 SBL.01500 SBL.01501 SMH.01211 SMH.01221 SMH.01231	Bases biomédicales Ia – Introduction aux systèmes	13.5	HIV+AUT	épreuve écrite de ≤240 min.
	SMH.01301	Introduction à la pratique de la médecine	2		réussi/échec (évaluation continue en cours de semestre)
SMH.0213E	SMH.02111 SMH.02121 SMH.02131 SMH.02141 SMH.02151 SMH.02161	Bases biomédicales Ib – Systèmes I	10.75	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤180 min.
SMH.0223E	SBC.02104 SMH.02211 SMH.02221	Bases biomédicales Ic – Santé publique I – Pensée et méthodologie scientifiques I	9	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤180 min.

Annexe au plan d'études du Bachelor of Medicine

SMH.0236E	<i>SMH.02305</i> <i>SMH.02308</i>	Medical Humanities I – Médecine psychosociale I	5.5	ETE+AUT	épreuve écrite ≤120 min.
SMH.0241E	<i>SMH.02403</i> <i>SMH.02404</i>	Anatomie – Histologie	7.25	ETE+AUT	« Parcours », selon informations détaillées en début de semestre
SMH.0311E	<i>SMH.03101</i> <i>SMH.03102</i>	Systèmes IIa	10	HIV+AUT	épreuve écrite de ≤180 min.
SMH.0320E	<i>SMH.03201</i> <i>SMH.03202</i>	Systèmes IIb	9	HIV+AUT	épreuve écrite de ≤180 min.
SMH.0332E	<i>SMH.03303</i> <i>SBC.03303</i> <i>SMH.03302</i>	Anatomie, biochimie et physiologie systémique I (travaux pratiques)	10	HIV+AUT	épreuve orale d'anatomie (≤30 min.), épreuve pratique de biochimie (135 min.), épreuve écrite de physiologie (60 min.). Détails en début de semestre.
SMH.0416E	<i>SMH.04112</i> <i>SBC.04503</i> <i>SMH.04110</i>	Bases biomédicales II – Pensée et méthodologie scientifiques II	6.5	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤120 min.
SMH.0417E	<i>SMH.04111</i> <i>SMH.04113</i>	Medical Humanities II – Médecine psychosociale II	6	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤100 min.
SMH.0421E	<i>SMH.04201</i> <i>SMH.04204</i> <i>SMH.04203</i>	Systèmes IIc	12.5	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
SMH.0433E	<i>SMH.04302</i> <i>SMH.04304</i>	Histologie et physiologie systémique II (travaux pratiques)	4.5	ETE+AUT	épreuve pratique et orale d'histologie (90 min.), épreuve écrite de physiologie (60 min.). Détails en début de semestre.
	SMH.04403	Compétences cliniques BMed2	1		réussi/échec (évaluation continue en cours de semestre)
	<i>SMH.04901</i> ou <i>SMH.04902</i> ou <i>SMH.04903</i> ou <i>SMH.04906</i> ou <i>SMH.04907</i> ou <i>SMH.04908</i> ou <i>SMH.04909</i>	Cours à option	1.5	ETE+AUT	Evaluations notées en cours de semestre, et épreuve écrite de ≤60 min. ou Epreuve écrite de max. 60 min.
SMH.0513E	<i>SMH.05111</i> <i>SMH.05112</i> <i>SMH.05105</i> <i>SMH.05106</i> <i>SMH.05107</i> <i>SMH.05108</i>	Disciplines cliniques fondamentales I et Cliniques I – Santé publique II	11.75	HIV+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
SMH.0522E	<i>SMH.05201</i> <i>SMH.05207</i> <i>SMH.05203</i> <i>SMH.05206</i>	Cliniques II	12	HIV+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
SMH.0612E	<i>SMH.06101</i> <i>SMH.06102</i> <i>SMH.06104</i> <i>SMH.06105</i> <i>SMH.06107</i> <i>SMH.06108</i>	Disciplines cliniques fondamentales II et Cliniques III	10.5	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
SMH.0622E	<i>SMH.06201</i> <i>SMH.06202</i> <i>SMH.06208</i> <i>SMH.06209</i>	Clinique IV	11.25	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.

SMH.0634E	<i>SMH.06303</i>	Medical Humanities III et	5.5	ETE+AUT	évaluation écrite de ≤120 min.
	<i>SMH.06403</i>	introduction à la médecine			et évaluation notée en cours de
		de famille			semestre
SMH.0642E	<i>SMH.05402</i>	Compétences cliniques	10	ETE	voir paragraphe 5
	<i>SMH.06402</i>				

5 Évaluation des compétences cliniques

L'évaluation des compétences cliniques de base, acquises par les étudiant-e-s pendant le Bachelor en médecine, se fait avec la méthode ECOS (examen clinique objectif structuré).

Un examen ECOS est composé d'une séquence de situations cliniques présentées dans différentes « stations » de quelques minutes chacune, constituant un « circuit ». Les candidat-e-s interagissent avec un patient simulé et standardisé ou effectuent divers gestes et tâches à l'aide de matériel, comme par exemple des mannequins. Leur performance est évaluée par un observateur-examineur qui utilise une grille d'observation spécifique au contenu de la situation et aux tâches demandées.